**Projet d’aménagement des rythmes scolaires**

**Ecole Saint Georges**

Constats :

-Journée de classe trop longue.

-Sentiment de courir après le temps des enseignantes.

-Organisation de 4 jours contraire à l’organisation en cycles qui doit laisser le temps aux enfants d’apprendre.

-Coupure du mercredi matin néfaste au rythme de l’enfant.

-Pic de vigilance des élèves à 16h30 alors que c’est heure de la fin de la journée de classe.

-Soutien le mercredi matin dans notre école depuis deux ans : très bénéfique pour les enfants, ils sont attentifs, à l’écoute et productifs. Ce sont même les enfants le plus au travail le jeudi matin.

Conséquences :

-Choix du passage à la semaine de 4 jours et demi.

-Volonté de respecter les rythmes chrono-biologiques des enfants sur la semaine mais aussi la journée de classe.

-Modification des horaires de la journée de classe avec respect du rythme de l’enfant.

-Vigilance sur le contenu de l’emploi du temps de nos classes.

- Choix des 5 matinées propices aux apprentissages en maths et en français.

Etapes de réalisation du projet :

-travail en équipe pédagogique pendant 2 ans avant la loi de Refondation de l’école du gouvernement.

-consultation des familles dès l’année 2011-2012 d’abord en conseil d’établissement avec les parents délégués : réflexion sur l’emploi du temps de leurs enfants à partir de la question suivante : quelle serait pour vous l’école idéale pour vos enfants ?

-questionnaires donnés à toutes les familles de l’école.

-réunions d’échanges avec les familles

-travail en équipe avec l’adjointe déléguée au 1er degré du diocèse Mme Pozzo-Di-Borgo.

-échanges avec les élèves (notamment de cycle 3) autour de l’école idéale selon eux : dessins, emploi du temps complété par chacun…

-échanges avec le personnel OGEC de l’école sur le projet et l’animation d’activités de 13h à 14h30.

-échanges et réflexion avec les membres du bureau de l’OGEC.

-décision prise par l’équipe pédagogique avec le soutien des différentes instances au dernier trimestre de l’année 2012-2013.

Objectif pédagogique général du projet : favoriser la réussite de tous les élèves en respectant les rythmes d’apprentissage de chacun.

Objectifs spécifiques ;

1er Objectif : permettre à chaque enfant de découvrir le rythme qui lui convient pour apprendre.

2ème objectif : évaluer de façon différée les élèves.

3ème objectif : évaluer les progrès des enfants pendant les activités péri-éducatives.

4ème objectif : révéler le ou les talents de chaque enfant